Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique

Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique

Band: 4 (1902)

Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Sur les comptes rendus du Congrès de Paris, de 1900.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

les mathématiciens qui réfléchiront un peu à la question, approuveront les juges allemands qui ont interdit la chose. L'entrepreneur a tenté de faire observer qu'elle était tolérée dans d'autres pays, en France notamment. Nous croyons bien que si les lois françaises ne s'en sont pas occupées jusqu'ici, c'est parce qu'elle n'a jamais existé dans le pays d'une façon sérieuse, et nous sommes convaincus que s'il devait en être ainsi, les magistrats français ne pourraient que suivre l'exemple de leurs collègues d'Allemagne.

Sur les comptes rendus du Congrès de Paris, de 1900.

3 mai 1902.

Monsieur le Rédacteur,

Ne pourrais-je, par votre entremise, obtenir quelques renseignements sur la date probable d'apparition des *Comptes rendus du Congrès International des Mathématiciens de 1900 ?* Un délai de près de deux ans est véritablement inacceptable ; je suis loin d'en rendre responsable M. Duporcq, le secrétaire du Congrès, mais il lui appartient de faire connaitre qui est responsable. Il faut surtout connaître les causes qui ont produit ce résultat afin d'en éviter le renouvellement dans les futurs Congrès. Autrement on risquerait de voir disparaître une institution qui peut rendre de grands services et à laquelle a applaudi la grande majorité des mathématiciens. J'espère que désormais le service ne sera plus trop long, car il m'a été affirmé que des tirages à part de mémoires isolés avaient été distribués par leurs auteurs.

Cette lettre n'ayant pour cause aucune pensée de polémique, je vous demande avec instance de ne pas la faire suivre de ma signature et je m'en rapporte à votre discrétion.

Veuillez, etc.

UN MEMBRE DU CONGRÈS.